Zeitschrift: Études de Lettres : revue de la Faculté des lettres de l'Université de

Lausanne

Herausgeber: Université de Lausanne, Faculté des lettres

Band: 2 (1959)

Heft: 4

Artikel: La Pologne et la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler en 1936

Autor: Pelet, Paul-Louis

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-869930

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 29.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA POLOGNE ET LA REMILITARISATION DE LA RHÉNANIE PAR HITLER EN 1936 ¹

Les régimes dictatoriaux qui naissent de la première guerre mondiale, donnent le pouvoir à des hommes nouveaux, officiers ou agitateurs révolutionnaires, si ce n'est courtiers en vins devenus ministres, qui relèguent à l'arrière-plan les diplomates de carrière et mènent à leur place un jeu dont ils ignorent ou méprisent souvent les conventions les plus élémentaires. Les relations entre les Etats n'ont plus le même rythme ni le même caractère que dans les siècles antérieurs. Les traités, constamment remis en question, ne canalisent plus le cours des événements. Les problèmes économiques multiplient les pressions des intérêts privés. Les réactions sentimentales de l'opinion publique, dont la presse à grand tirage entretient ou excite les passions, faussent les calculs des négociateurs.

Entre les deux guerres, les Etats de l'Europe orientale ne règlent plus comme autrefois leurs querelles en vase clos, mais au rythme de la politique internationale. Et les agissements des grandes puissances ne peuvent les laisser indifférents. Ainsi la remilitarisation de la Rhénanie par Hitler, le 7 mars 1936, qui semble au premier abord un incident essentiellement franco-allemand, force le ministre des affaires étrangères de Pologne, le colonel Joseph Beck, à imaginer la solution d'un véritable casse-tête chinois.

L'étude de la remilitarisation de la Rhénanie, comme tous les chapitres de l'histoire des trente dernières années, souffre plus de la surabondance et de la médiocrité des sources que de leur rareté. Les informations des quotidiens ou des revues ne sont pas toujours fondées, — c'est le moins qu'on puisse dire. Les ouvrages publiés au

¹ Leçon inaugurale prononcée le 13 avril 1959 en qualité de chargé de cours à l'Ecole des Sciences sociales et politiques de l'Université de Lausanne.

lendemain des événements n'ont souvent d'autre mérite que de permettre un tirage lucratif. Heureusement, si les gouvernements n'ont pas encore ouvert leurs archives pour une période si proche, si compromettante, ils ont imprimé des recueils de documents fondamentaux: ainsi, les Relations polono-allemandes et polono-soviétiques 1933 à 1939 (recueil polonais), et les Documents polonais relatifs à l'histoire des origines de la guerre, publiés à Berlin en 1940. Autre publication officielle, les quarante et un tomes des Procès de Nuremberg contiennent une mine de renseignements.

Les ambassadeurs et les hommes d'Etat qui ont joué un rôle au moment de la remilitarisation de la Rhénanie, n'ont pas manqué de motiver leur activité ou leur passivité, et de vaticiner après coup sur la portée de l'événement ou sur les intentions profondes de leurs partenaires. Nous disposons ainsi des mémoires et déclarations d'une vingtaine de politiciens, de diplomates ou de militaires français; de MM. Austen Chamberlain, Winston Churchill et Samuel Hoare du côté anglais ; de MM. Hans-Bernd Gisevius, Otto Meissner, Paul Schmidt, E. von Weizsäcker du côté allemand. En ce qui concerne l'attitude polonaise, outre les mémoires des deux représentants de la France à Varsovie, MM. Jules Laroche et Léon Noël, je citerai avant tout les Déclarations, discours et interviews, et les mémoires du colonel Joseph Beck, ainsi que le précieux Journal intime de son principal collaborateur, le comte Jean Szembek. Beaucoup d'autres documents polonais sont encore disponibles. Je signalerai enfin, parmi les nombreuses monographies parues, l'analyse très fouillée et très objective de Hans Roos, Polen und Europa, publiée à Tubingue en 1957 1.

Le tournant décisif de l'Entre-deux-guerres que représente la remilitarisation rhénane et les démarches subtiles qu'il impose à la diplomatie polonaise, ne prennent tout leur relief que si l'on rappelle les relations antérieures des principales puissances intéressées, la Pologne, l'Allemagne et la France.

Après la première guerre mondiale, la Pologne ressuscitée s'appuie avant tout sur l'amitié française, que renforce une alliance défensive signée le 19 février 1921. Amitié décevante! Au lendemain de la victoire, les Français considèrent les pays de l'Est européen comme des puissances mineures, — dans tous les sens du terme.

Les incohérences et les lacunes des traités de Versailles et de Saint-Germain, dont la responsabilité n'incombe pas à la Pologne,

¹ Ouvrages cités dans la bibliographie, ci-dessous pp. 177-179.

allument d'incessants conflits, en Pomérélie, en Silésie, en Galicie orientale, à Dantzig, à Teschen ou à Vilna, qui exaspèrent les vainqueurs. Aristide Briand définit en soupirant la protégée de la France : « le rhumatisme de l'Europe » 1. Le ressentiment causé en Pologne par l'affaire de Teschen empêche de compléter l'alliance francotchécoslovaque de 1924 par une entente polono-tchèque. Le contrepoids à la puissance allemande imaginé par le Quai d'Orsay perd de son efficacité, l'alliance avec la Pologne de sa valeur.

Aussi, lorsqu'à Locarno l'Allemagne renonce de son plein gré à toute revision de ses frontières occidentales et s'engage à ne pas remilitariser la Rhénanie, c'est-à-dire la partie de son territoire située entre la frontière française et une ligne qui court à cinquante kilomètres à l'est du Rhin, la France se résigne-t-elle au refus de Stresemann de donner des garanties semblables à l'est.

Après sa brutale prise du pouvoir au printemps 1926 et l'instauration d'un régime semi-dictatorial, le maréchal Pilsudski, héros de la renaissance polonaise, fait le point de la situation internationale. Un jour, inéluctablement, la Russie et l'Allemagne retrouveront leur puissance. La Pologne ne peut assurer son avenir — après Locarno surtout, — par la seule alliance française, et continuer à vivre en mauvais termes avec presque tous ses voisins. Il est indispensable d'arriver à un modus vivendi avec les plus redoutables, l'Union soviétique et l'Allemagne.

Du côté russe, la nomination de Litwinow aux Affaires étrangères permet une détente. Le 9 février 1929, une déclaration de renonciation à la guerre est signée par la plupart des pays de l'Est, dont la Pologne et l'Union soviétique. Elle sera complétée par le traité de nonagression du 25 juillet 1932 ².

Du côté allemand, Pilsudski n'a pas autant de succès ; les incidents se multiplient à tel point que le maître de la Pologne est amené à durcir sa politique. Il ne confie plus la sauvegarde de ses intérêts aux incertains débats de la Société des Nations. Lorsqu'en 1932, le Sénat de Dantzig, soutenu en sous-main par la République de Weimar, conteste à la Pologne le droit d'ancrer en tout temps ses vaisseaux de guerre dans le port, le gouvernement polonais riposte par l'envoi du destroyer Wicher qui reçoit l'ordre de « répondre à toute

¹ Cité par Maurice Baumont, La Faillite de la Paix, vol. I, p. 366.

² Document 151 du «Livre blanc» polonais: Les relations polono-allemandes et polono-soviétiques 1933-1939, Recueil de documents officiels, Paris, Flammarion, 1940.

insulte au pavillon polonais en bombardant, dans la ville, le bâtiment officiel le plus proche » 1.

Ce pavé dans la mare diplomatique provoque à la Société des Nations un chœur de protestations frémissantes. Comme aucun incident fâcheux ne survient à Dantzig, le représentant polonais fait des déclarations apaisantes à Genève, et obtient ce que son gouvernement souhaitait, la confirmation inconditionnelle du port d'attache. De même en février 1933, sans en prévenir le Haut-commissaire, Pilsudski renforce la garnison de la Westerplatte dans la rade de Dantzig au moment où le Sénat urbain décide unilatéralement de supprimer la police spéciale du port. Au même moment, les troupes lithuaniennes sont renforcées à Memel, des divisions polonaises concentrées dans le nord du pays. On s'attend à Berlin à une mainmise sur la Prusse orientale tout entière ². Nouvel émoi, nouvelle entente.

Les derniers instants de la République de Weimar n'avaient pas amélioré la situation : le chancelier von Schleicher était un des plus chauds partisans d'une collaboration germano-russe. Durant son bref accès au pouvoir, de décembre à janvier 1933, il avait tenté de se rapprocher simultanément de la France et de la Russie, pour arriver à un accord tripartite au détriment de la Pologne.

L'accession d'Hitler à la Chancellerie, le 30 janvier 1933, va-t-elle encore aggraver la tension? On le craint à Varsovie. A Dantzig, l'animosité du parti nazi est grande envers la Pologne. La situation internationale n'est guère rassurante non plus. L'interminable Conférence du Désarmement réussira-t-elle à refuser une égalisation des armements qui mettrait l'armée allemande au niveau de celle de la Pologne? Parviendra-t-elle à empêcher d'autre part le réarmement clandestin? Pour désarmer Hitler, les grandes puissances préfèrent une manœuvre diplomatique. Mussolini propose un «Pacte à Quatre», — dont la Pologne serait exclue, — mais où l'Allemagne serait admise. La France, l'Angleterre, l'Italie et l'Allemagne dirigeraient ensemble la politique mondiale. Pour finir, le Pacte à Quatre ne sera pas ratifié; mais il prouve que les Grands n'ont cure de la Pologne, que même la France la néglige quand il s'agit d'amadouer le mouvement hitlérien.

Le maréchal Pilsudski voit donc son pays mis à l'écart, menacé de perdre sa supériorité militaire et du même coup ses chances de

¹ Colonel Joseph Beck, *Dernier Rapport, Politique polonaise, 1926-1939*, Neuchâtel, La Baconnière, 1951, p. 17-18.

² Hans Roos, *Polen und Europa*, Tubingue, 1957, p. 65 et suiv.; du même auteur: *Die « Präventivkriegspläne » Pilsudskis von 1933*, dans *Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte*, 3 (1955), p. 344 à 363.

survivre. En avril 1933, il propose secrètement au gouvernement français une action préventive, à laquelle l'Allemagne est pour lors incapable de résister 1. Hitler serait ramené à une plus juste appréciation de ses possibilités. Mais cette invite, si peu conforme à l'esprit des gouvernements parlementaires et de la Société des Nations, n'est pas suivie.

Quand, le 14 octobre, le Führer rompt avec la Conférence du Désarmement, et le 19 quitte avec éclat la Société des Nations, le saisissement des puissances démocratiques va-t-il les amener à employer les grands moyens? Hitler, inquiet de son coup de tête, le redoute pendant quelque temps. Pour éloigner le risque mortel d'une guerre préventive, il se déclare prêt à signer des pactes de nonagression avec tous ses voisins. A ses intimes, il ajoute que seuls les sots s'estiment tenus par de telles conventions, et qu'il ne ressentira aucune gêne à les renier quand il sera assez fort pour le faire 2. Le Dantziguois Hermann Rauschning lui suggère alors de rompre l'encerclement de l'Allemagne du côté polonais. Cette suggestion va au-devant des intentions du chancelier³, que la brutalité polonaise lors des incidents du Wicher et de la Westerplatte a favorablement impressionné. Il ne lui déplaît pas d'autre part de prendre le contrepied de ses prédécesseurs. Selon les dires de Goering, le général von Schleicher lui avait instamment recommandé de poursuivre une politique d'entente avec la France et la Russie, qui aboutirait à la « liquidation » de la Pologne. En quittant le cabinet de son prédécesseur, Hitler aurait déclaré: «Und ich, ich werde das Gegenteil machen 4, — Eh bien moi, je ferai le contraire. »

En attendant que les divisions allemandes soient de taille à submerger l'armée polonaise, il accepte l'idée d'un accord avec sa voisine de l'Est. Mais, plus roublard que von Schleicher, il joue sur tous les tableaux et fait aussi des ouvertures à la France. La Pologne et l'Allemagne, dit-il dans son discours du 24 octobre, peuvent vivre côte à côte pacifiquement. Il renonce à revendiquer le corridor polonais, à réclamer une revision du statut de Dantzig. Il en escompte des avantages plus décisifs : premièrement l'affaiblissement de l'alliance franco-polonaise, qui selon l'historien nazi von Freytag-Loringhoven enserre l'Allemagne comme dans les mâchoires d'une

¹ Henr Roos, Polen..., p. 106 et suiv.

² Hermann Rauschning, Gespräche mit Hitler, Zurich, 1940, p. 91 et suiv. Du même auteur, Die Revolution des Nihilismus, Zurich (1938), p. 400 et suiv.

³ R. Nadolny, Mein Beitrag, Wiesbaden, 1955, p. 138.

⁴ Comte Jean Szembek, *Journal*, 1933-1939, Paris, Plon, 1952, p. 33.

tenaille 1; secondement, un renforcement de sa politique anti-communiste.

La Wilhelmstrasse prépare le texte d'une déclaration de non-agression, le transmet à Varsovie. Puisque les grandes puissances n'ont pas balayé immédiatement le gouvernement hitlérien, il ne reste plus à Pilsudski qu'à s'entendre avec lui sans tarder, avant que les armées germaniques n'aient reconquis une écrasante supériorité. Après son coup de tête de Genève, Hitler, dont l'autorité n'est pas encore assurée en Allemagne, sera bien forcé de lâcher du lest. Pilsudski accepte des pourparlers, tout en renouvelant à Paris sa proposition d'une guerre préventive (décembre 1933)², dont le rejet prévu servira à expliquer, à excuser un tournant de la politique polonaise souhaité depuis longtemps.

Les discussions avec l'Allemagne aboutissent non sans peine à une déclaration de non-agression, valable pendant dix ans, ratifiée le 26 janvier 1934. Les deux signataires renoncent à l'emploi de la force. Ils reconnaissent mutuellement leurs engagements antérieurs, de Rapallo et de Locarno pour l'Allemagne, le pacte de non-agression avec l'U. R. S. S. et l'alliance française pour la Pologne. Mais la déclaration ne garantit pas formellement les frontières germano-polonaises. ³

Pilsudski et le colonel Beck, son ministre des Affaires étrangères, ont atteint leur premier objectif, l'amélioration des relations avec le voisin le plus dangereux. La haine ne se dissipera pas d'un jour à l'autre; bien des causes de conflit subsistent; le pacte assure néanmoins quelques années de répit. Enfin, il décerne à la Pologne un certificat de majorité politique: dorénavant, elle ne sera plus un satellite de la France, mais une planète de la même constellation.

L'entente avec l'Allemagne peut raviver la méfiance russe : le colonel Beck arrange une visite officielle à Moscou entre la date de la signature et l'échange des instruments de ratification. Il y gagne la prolongation du pacte polono-russe de non-agression, porté lui aussi à dix ans, et la transformation des légations de Pologne et de Russie en ambassades ⁴. La balance polonaise ne penche pas plus à l'Est qu'à l'Ouest, elle reste en équilibre entre ses deux grands voisins.

¹ Ax. von Freytag-Loringhoven, La Politique étrangère de l'Allemagne, de 1933 à 1941, trad. franç., Paris, 1942, p. 36.

² Roos, *Polen...*, p. 116.

³ Document nº 10 du «Livre blanc» polonais.

⁴ J. Beck, Dernier rapport, p. 55.

Les négociations germano-polonaises vont surtout déconcerter l'opinion française. Beck a tenu à les garder secrètes tant qu'elles n'auraient pas abouti, de peur de remous fâcheux en Pologne même, où l'opinion est très favorable à la France. Il a démenti les bruits qui

couraient, lancés, dit-il à l'ambassadeur Laroche, par des gens intéressés à briser l'amitié franco-polonaise 1.

Or dès l'établissement d'un accord de principe, le 16 novembre 1933, sans attendre que Varsovie en ait informé le Quai d'Orsay, Hitler publie malignement « l'heureuse nouvelle ».

En France, c'est la consternation. En partie de peur d'une réconciliation germano-polonaise, Paris aussi négociait avec Hitler. Une campagne de presse dirigée par un groupe de radicaux-socialistes recommandait ouvertement un arrangement dont la Pologne aurait fait les frais, un aménagement des frontières orientales de l'Allemagne. Ce sont les politiciens de cette tendance qui s'indigneront le plus fort de la « fourberie » polonaise ².

Le voyage de Beck à Moscou passe inaperçu de la presse française. Les démarches répétées (mais secrètes) de Pilsudski en vue d'une guerre préventive, les renseignements loyalement fournis par l'Etatmajor polonais sur le réarmement allemand, le texte même de la déclaration qui confirme l'alliance française, n'apaisent pas la suspicion. Hitler a réussi sa manœuvre : la « tenaille » qui enserrait l'Allemagne est grippée.

Si le chancelier du Reich remporte un succès si marqué, c'est que l'outil grinçait depuis plusieurs années.

Le maréchal Pilsudski n'a pas joué, comme ses prédécesseurs, la carte française les yeux fermés. Il a flairé le danger d'une réconciliation franco-allemande, tentée par Briand et Stresemann, puis par von Papen, par von Schleicher, par Hitler lui-même. En 1932, il renvoie abruptement la mission militaire française dont la présence à Varsovie depuis 1920 souligne le rôle de satellite que la France attribue à son pays.

Ses ministres s'en prennent à certains hommes d'affaires français dont l'activité paraît préjudiciable à l'économie polonaise; ce qui déclenche, à Paris, d'aigres campagnes de presse 3.

¹ Jules Laroche, La Pologne de Pilsudski, souvenir d'une ambassade, 1926-1935, Paris, 1953, p. 137 et suiv.; André François-Poncet, Souvenirs d'une ambassade à Berlin, septembre 1931-octobre 1938, Paris, Flammarion (1946), p. 164 et suiv.

² H. Roos, *Polen...*, p. 110.

³ Affaires de la Société d'électricité de Varsovie et des filatures de Zyrardov par exemple.

C'est surtout la nomination d'un nouveau ministre des Affaires étrangères qui paraît du plus mauvais augure. Elle confirme le durcissement de la politique polonaise, durcissement qui a déjà provoqué le pénible incident du Wicher. Le nouveau ministre, le colonel Joseph Beck, homme de confiance du maréchal, a fait ses premières études dans une école allemande de Riga, puis à Cracovie et à Vienne. Son éducation germanique suffit déjà à le rendre suspect. C'est sur le front autrichien, dans les légions de Pilsudski, qu'il a conquis ses premiers grades. Attaché militaire à Paris en 1922, il n'a pas su gagner les bonnes grâces des dirigeants français. Sa formation militaire, sa carrière aventureuse, sa rapide ascension politique, le rapprochent plus des « hommes forts » des nouveaux régimes, des Mussolini, des Dollfuss, des Goering, que des stratèges de parlement, des Joseph Paul-Boncour ou des Louis Barthou. Il a pourtant les qualités d'un diplomate de l'ancienne école : il parle couramment le français et le russe, parfaitement l'allemand. Il s'exprime avec une grande distinction, sait maîtriser ses mouvements impulsifs, ses réactions profondes. C'est avec une parfaite courtoisie qu'il tient les propos les plus désagréables à ses interlocuteurs. Il dissimule en virtuose ses véritables intentions. D'où cette boutade incisive d'un diplomate contemporain : « Quand il lui arrive de dire la vérité, on s'en aperçoit tout de suite » 1! Arrivé très jeune à de hautes fonctions, ministre des Affaires étrangères à trente-huit ans, Joseph Beck supporte impatiemment les conseils paternels des diplomates français ou une attitude protectrice à l'égard de son pays 2.

Il retire une satisfaction profonde de la conclusion du pacte de non-agression avec l'Allemagne. La diplomatie française prend enfin conscience des susceptibilités qu'elle a froissées, elle manifeste enfin quelque égard au satellite en rupture d'orbite. Pour la première fois, en avril 1934, un ministre français des Affaires étrangères, Louis Barthou, se rend en visite officielle à Varsovie.

Ses entretiens avec le maréchal Pilsudski vont-ils clarifier les rapports franco-polonais?

Barthou désire mettre sur pied une nouvelle combinaison politique, le Pacte oriental, une sorte de Locarno de l'Est. Après les

¹ Léon Noël, L'Agression allemande contre la Pologne, Paris, Flammarion, 1946, p. 22, n. 1.

² Thadée Schaetzel, *Eléments biographiques*, dans Colonel J. Beck, *Dernier Rapport*; Léon Noël, op. cit.; Szembek, op. cit.; et les œuvres de J. Beck luimême nous permettent ce portrait.

événements de l'année précédente, Pilsudski ne croit plus le parlement français capable de montrer assez de fermeté pour assurer le respect d'un traité. Il ne le cache pas à son interlocuteur. Pilsudski demande avant tout des entretiens d'Etats-majors. La politique d'Hitler, même après le pacte de non-agression, l'engage à préciser la future collaboration armée. Pour paraître s'intéresser aux vœux de son interlocuteur, Barthou propose la venue à Varsovie de l'ancien attaché militaire français à Bucarest, — et non d'un des grands chefs de l'armée. Pilsudski en est désappointé.

De son côté, le gouvernement français estime sa position affaiblie par l'entente germano-polonaise et par l'échec du pacte oriental. Il entreprend des négociations bilatérales avec l'Union soviétique, inquiète elle aussi, et signe à Paris, le 2 mai 1935, un traité d'assistance mutuelle (dont la ratification devait être retardée jusqu'au 27 février 1936), traité qui déplaît à Varsovie.

Au moment où Pierre Laval, successeur de Barthou aux Affaires étrangères, part en lune de miel à Moscou, Pilsudski, mourant, conseille à son disciple déférent et fidèle: « Eh oui, mon enfant, pendant quelque temps, ce qu'il y aura de mieux à faire, ce sera de vous croiser les bras, et de voir ce qu'ils vont faire, eux tous 1.»

Après la mort du maréchal, survenue le 12 mai 1935, les craintes françaises redoublent: Beck se rend à Berlin, — nous en reparlerons, — Goering vient chasser en Pologne. Pourtant la bonne intelligence avec l'Allemagne est encore constamment menacée. Un seul exemple: le ministre des finances du Reich, Hialmar Schacht, se rend à Dantzig, où, à titre de conseiller financier de la ville libre, il recommande une série de mesures préjudiciables à la Pologne 2. Les bavardages de Goering dévoilent d'autre part qu'Hitler compte bien s'implanter en Ukraine³, comme Mein Kampf l'avait prédit, et qu'il espère entraîner la Pologne dans l'aventure en l'appâtant par d'éventuels avantages territoriaux. Joseph Beck n'accorde qu'un crédit limité aux amabilités d'Hitler dont il a percé les mobiles 4. La personnalité vibrante du Führer ne l'hypnotise pas. A son retour de Berlin, il fait son éloge, mais, ironique, ajoute : « Ce n'est tout de même pas le colonel Beck! » 5

¹ J. Beck, Dernier rapport, p. 93.

² Ibidem, p. 101 et suiv.

³ Szembek, op. cit., p. 33.

⁴ Le 7 août 1935, Beck confie au comte Szembek (op. cit., p. 110): « Que depuis longtemps déjà, il se demandait si la politique d'Hitler à l'égard de la Pologne était sincère... »

⁵ Léon Noël, op. cit., p. 23, n. 1.

Fidèle à la politique de son maître, le colonel Beck ne tient pas plus à faire de son pays le satellite d'une Allemagne hégémonique que de Moscou ou de Paris. Au moment où la France renoue avec la Russie, il va s'efforcer de se maintenir à égale distance des trois puissances, et si possible de barrer la route à une entente de deux d'entre elles contre son pays.

Son attitude, qui n'est ni germanophile, ni francophile, mais uniquement polonophile, si je puis dire, n'est pas du tout appréciée à Paris. Le 15 janvier 1936, Joseph Beck compare les relations entre la France et la Pologne à celle d'une tante et de son neveu. Lorsque le neveu grandit, la tante continue à le traiter comme un enfant ¹. Et, pour poursuivre son image, toute manifestation d'indépendance du neveu lui paraît cacher des penchants inavouables. La tante française menace de fermer sa maison au neveu rétif, c'est-à-dire de rompre l'alliance. Mais Beck ne s'en effraie pas : rompre l'alliance, dit-il au comte Szembek ², équivaudrait pour la France à un suicide.

En Pologne même, la personnalité de Pilsudski assurait la stabilité, la cohésion du régime. A sa mort, l'opposition relève la tête. Et qui, parmi ses épigones, le remplacera? Sur le moment, il se forme une sorte de conseil de régence de cinq membres, qui comprend, entre autres, le président de la République, Ignace Moscicki, le général Edouard Rydz-Smygly, successeur du maréchal au poste d'inspecteur général de l'armée, et le colonel Beck, seul héritier de sa politique étrangère.

Privé de l'appui du maréchal, Beck se heurte à des difficultés nouvelles. Les chefs de service et les magistrats ne craignent plus de s'opposer à lui, ainsi le voïvode de Silésie Grazynski, farouchement germanophobe, dont les propos et les agissements risquent de saper l'œuvre de réconciliation ³.

Aux yeux même de ses collègues, le ministre des Affaire étrangères semble trop favorable aux Allemands. Le général Rydz-Smygly et une grande partie de l'Etat-major restent sentimentalement attachés à la France. Rydz-Smygly souhaite des discussions d'Etats-majors efficaces, reprend les colloques suspendus en 1933. Sur son ordre, le bureau des opérations met en chantier un plan de guerre rénové contre l'Allemagne, et transforme celui d'intervention à Dantzig 4.

Beck ne s'y oppose pas, mais, désabusé, il ne croit guère à une aide française énergique. Il préfère rassurer les Allemands qui redou-

¹ Szembek, op. cit., p. 150.

² Ibidem, p. 32, 29 janvier 1935.

³ *Ibidem*, p. 62-63, 17-18 avril 1935.

⁴ H. Roos, Polen..., p. 226 et suiv.

tent que la mort de Pilsudski ne fasse pencher la balance en faveur des éléments les plus francophiles. Il se rend donc à Berlin en juillet 1935, où il a de longs, de « rassurants » entretiens avec Hitler. Il s'y déclare décidé à suivre la voie tracée par le maréchal pour qui l'entente avec l'Allemagne était un objectif essentiel. Le Chancelier, patelin, répudie toute idée de révision frontalière. Il souhaite une camaraderie sincère, nécessaire en cas d'un danger commun aux deux pays. Le diplomate comprend sa cordialité : Hitler est tracassé par la ratification probable de l'alliance franco-soviétique ¹.

L'ambassadeur André François-Poncet aura beau lui remontrer que le traité, loin de ruiner les conventions antérieures, tend à les renforcer ². Dès juin 1935, en vue d'une campagne de presse, Hitler donne l'ordre à la Wilhelmstrasse de prouver que le traité d'assistance franco-soviétique viole les accords de Locarno ³. Il ne veut pas perdre un si beau prétexte de déchirer le dernier « chiffon de papier » qui le gêne encore, et de remilitariser la zone rhénane. Le succès éclatant du plébiscite de la Sarre en janvier 1935, le peu de réaction provoqué par le rétablissement du service militaire obligatoire le 16 mars et par la dénonciation des clauses militaires de Versailles le 21 mai, lui donnent confiance : les démocraties occidentales ne bougeront pas.

Mais il doit s'assurer la neutralité polonaise. Il fait tâter le terrain par une série de personnalités : ainsi l'amiral Canaris, chef du service de contre-espionnage du Reich, propose l'établissement de relations de camaraderie entre les officiers des deux pays⁴. En visite à Varsovie en février 1936, le ministre Frank, — le sinistre auteur des lois sur la stérilisation, — déclare abruptement que la Pologne, l'Allemagne et la France doivent s'associer contre le péril communiste ⁵. A la veille du tournant décisif, Goering affirme qu'Hitler désire vivre durablement en bonne harmonie avec la Pologne; ce n'est pas une manœuvre tactique, mais un principe politique. Le 19 février, il confie à ses interlocuteurs que son gouvernement considérera la ratification du traité franco-soviétique comme équivalant à une dénonciation de Locarno ⁶. Les diplomates polonais se rendent compte que le premier geste d'Hitler sera de réoccuper la Rhénanie. Or sa démilitarisation,

¹ Szembek, op. cit., p. 104-106; Beck, Dernier rapport, p. 96 et suiv.

² A. François-Poncet, op. cit., p. 246.

³ H. Roos, Polen..., p. 232. Voir aussi note 2.

⁴ Szembek, op. cit., p. 159, 10 février 1936. Canaris a fait sa démarche auprès de l'ambassadeur Lipski à Berlin.

⁵ Szembek, op. cit., p. 161, 12 février 1936.

⁶ Ibidem, p. 162, 19 février 1936.

imposée à Versailles et reconnue à Locarno, ne sauvegarde pas uniquement la frontière française. Elle est d'une haute importance stratégique pour la Pologne. En cas d'une offensive de la Wehrmacht à l'est, les armées françaises peuvent pénétrer et frapper au cœur même de l'Allemagne. Sa réoccupation par les armées allemandes compromettrait la sécurité future de la Pologne; mais comment s'y opposer sans saborder la politique présente de bon voisinage?

Bien renseigné sur les menées allemandes, le colonel Beck demande le 4 février déjà à ses collaborateurs d'étudier les obligations découlant de l'alliance avec la France. Une réoccupation de la Rhénanie correspond-elle à une agression non provoquée, à un casus foederis? 1

Comme l'affaire aura des répercussions à coup sûr désagréables, il vaudrait mieux empêcher Hitler de s'y lancer en rendant la partie trop périlleuse pour lui. Des officiers de renseignement polonais avertissent l'attaché militaire français d'Arbonneau². Beck lui-même s'en ouvre à l'ambassadeur Léon Noël: « Je ne sais pas au juste ce qu'il prépare, mais je suis sûr que c'est maintenant le tour des accords de Locarno et de la zone rhénane; il veut sans aucun doute se débarrasser de cette servitude de démilitarisation. » Lorsque le traité est enfin ratifié par les Chambres françaises, les autorités de Varsovie et de Paris, bien informées, savent à quoi s'en tenir.

A Berlin, l'ambassadeur André François-Poncet affirme dans les premiers jours de mars à son collègue Lipski qu'en cas de violation des accords de Locarno, la France décrétera une mobilisation générale, ce qui entraînera peut-être un conflit armé⁴. Le ministre Georges Mandel, aux obsèques de Georges V, à Londres, tient les mêmes propos au général Sosnkowski⁵. Mais au retour, le général rencontre à Paris le maréchal Pétain, les généraux Gamelin et Maurin, le ministre François Piétri, et Joseph Paul-Boncour; il les voit préoccupés uniquement de l'évolution de la situation intérieure et de la préparation des prochaines élections ⁶.

Le rapport que le conseiller juridique Potulicki remet le 2 mars au colonel Beck est formel : la convention du 19 février 1921 oblige la

¹ Szembek, op. cit., p. 158-159, 4 février 1936.

² L. Noël, op. cit., p. 116.

³ *Ibidem*, p. 125, 126.

⁴ Beck, *Dernier Rapport*, p. 112; et n. 1, citant la déclaration faite par Lipski dans *Sprawy Miedzynarodowe*, nº 2-3, 1947, p. 16.

⁵ L. Noël, op. cit., p. 129. L'auteur pense que Sosnkowski a été convaincu de la fermeté française. Il ignore l'opinion que le général s'est faite à Paris! (Voir plus bas.)

⁶ Szembek, op. cit., p. 158, 4 février 1936.

Pologne à calquer son attitude sur celle de la France. Si les Allemands entrent dans la zone démilitarisée et que les Français s'y opposent par les armes, la Pologne est tenue d'intervenir militairement ¹.

Une félonie à l'égard de la France est impensable. Ni l'opinion publique, ni le gouvernement, ni l'armée ne l'accepteraient. D'ailleurs, comme Beck suspecte les intentions d'Hitler, il doit conserver, — fût-ce au frigorifique, — l'indispensable alliance française.

Au besoin, si la France tergiversait, pour éviter de prendre parti, Beck pourrait arguer de l'avis de droit d'un autre conseiller juridique, Kulski²: la réoccupation d'une province allemande par des troupes allemandes est-elle une agression caractérisée? Et la Pologne, qui n'a pas signé les accords de Locarno, n'a pas garanti la zone rhénane. Cette position de repli sera-t-elle même nécessaire? Beck assure à ses intimes que cette fois encore la riposte française ne dépassera pas le stade de l'éloquence.

Au moment décisif, dans un solo de virtuose, il sauvera l'alliance française, l'entente avec l'Allemagne et son portefeuille ministériel.

Lorsque, le matin du samedi 7 mars 1936, l'ambassadeur von Moltke et la radio l'informent de la dénonciation des accords de Locarno et de la réoccupation tant appréhendée de la Rhénanie, le colonel Beck demande un entretien au président Moscicki et au général Rydz-Smygly; il les met au courant de l'événement, puis avec leur assentiment invite l'ambassadeur de France à venir le trouver à dix-sept heures 3. A peine l'ambassadeur a-t-il pénétré dans les salons du ministère, que le colonel, sans lui laisser le temps de prendre la parole, lui communique en son nom et au nom des « hautes autorités » de l'Etat : « La Pologne tient dans ces circonstances à assurer à la France qu'elle sera fidèle, le cas échéant, aux engagements qui la lient à votre pays 4. »

A ses intimes, et la France le saura, il laisse entendre que si la guerre éclate, il résignera ses fonctions pour prendre le commandement d'un régiment. Au ministre belge Paternotte de la Vaillée, il

¹ Szembek, op. cit., p. 165, 2 mars 1936; il faut y ajouter la lettre écrite par le comte Potulicki à Hans Roos, citée dans Polen und Europa, p. 234, n. 23.

² Ibidem, p. 167, 7 mars 1936.

³ Ibidem, p. 166-168. Beck, Dernier Rapport, p. 112 et suiv., qui situe l'entrevue à 9 heures du matin.

⁴ Citation d'après L. Noël, op. cit., p. 125. J. Beck, dans Dernier Rapport, s'exprime de la façon suivante : « Je le priai donc d'informer son gouvernement que si ce conflit éclatait dans des conditions conformes à l'esprit de l'alliance, la Pologne n'hésiterait pas à remplir son devoir d'alliée » (p. 113).

déclare le même jour : « Si la Belgique marche, nous marchons immédiatement aussi ¹. » En apparence, la Pologne a choisi sa voie, l'intervention ² ; mais Beck n'entend pas la claironner : il ne la suivra que si les Français eux-mêmes s'y engagent. Dans les instructions qu'il envoie à son ambassadeur à Paris, il précise que la Pologne remplira à l'égard de la France les obligations résultant pour elle des accords franco-polonais, mais seulement quand se présentera le casus foederis ³.

Comme la Wilhelmstrasse finira bien par découvrir sa promesse d'intervention, le soir du 7 mars encore, il remet à ses subordonnés un communiqué plein de compréhension pour le coup de force d'Hitler. L'agence officieuse Iskra le publie le lendemain matin. Devant l'ambassadeur Noël indigné, le ministre répudie la paternité de ce texte et désavoue son service de presse 4. La réaction modérée des journaux varsoviens tranquillisera les Allemands et témoignera par la suite de l'attachement constant de la Pologne à la politique d'entente. Le 10 mars, Joseph Beck peut déguster les remerciements de l'ambassadeur von Moltke, qui lui témoigne la satisfaction de Berlin pour la pondération, bienveillante souvent, dont a fait preuve la presse polonaise 5.

C'est à Paris, à Londres et à Genève que se termine la partie. A Paris, le premier ministre Albert Sarraut, le ministre des Affaires étrangères Pierre-Etienne Flandin, soutenus par leurs collègues Joseph Paul-Boncour et Georges Mandel, souhaitent une riposte énergique. On rappelle les permissionnaires, on met en place les troupes de couverture. Le dimanche 8 mars au soir, à la radio, le président du Conseil déclare: «Nous ne sommes pas disposés à laisser placer Strasbourg sous le feu des canons allemands. » 6 Ni l'opinion

¹ Voir Roos, *Polen...*, p. 236, n. 37, et Beck, *Dernier Rapport*, p. 114, n. 2.
² Au lendemain du rétablissement du service militaire obligatoire en Allemagne, le 19 mars 1935, le colonel Beck déclare au comte Szembek qu'il a vu l'ambassadeur Laroche; si l'ambassadeur lui avait demandé d'appliquer l'alliance, il aurait écouté avec bienveillance une suggestion dans ce sens. — Mais Laroche ne l'a pas demandé. Szembek, *op. cit.*, p. 48.

³ Szembek, op. cit., 10 mars 1936, p. 168.

⁴ L. Noël, op. cit., p. 136. Pour la date du communiqué officieux, 8 mars et non 9 comme dit Noël, voir Richard Breyer, Das deutsche Reich und Polen, 1932-1937, Aussenpolitik und Volksgruppenfragen, Wuerzburg, 1955, p. 160.

⁵ Szembek, op. cit., p. 169, 10 mars 1936.

⁶ Pierre-Etienne Flandin, *Politique française*, 1919-1940, Paris, 1947, p. 201. La citation prend les formes suivantes: chez Joseph Paul-Boncour, *Entre deux guerres*, souvenirs sur la III^e République, vol. III, p. 30: « qu'il ne laisserait pas

publique, ni la presse, confiantes dans la Ligne Maginot autour de laquelle on a fait grand bruit, ni les généraux, adeptes d'une stratégie fondée sur la défensive, n'admettent la gravité de la situation. Les ministres de la Guerre, général Maurin, de la Marine, François Piétri, de l'Air, Marcel Déat, sont les plus réticents. Le général Gamelin, consulté, mais à qui on omet de signaler l'attitude polonaise et qui semble surestimer la puissance de l'armée allemande, ne voit d'autre solution qu'une mobilisation générale 1. Un ministère parlementaire peut-il prendre la responsabilité d'une impopulaire, d'une angoissante mobilisation générale à deux mois des élections à la Chambre?²

Comme le gouvernement anglais, aveugle lui aussi 3, n'offre à Pierre-Etienne Flandin que des conseils de modération, Paris se borne à porter l'affaire 4 devant la Société des Nations, où elle s'enlise.

La France n'a pas riposté manu militari. Pour éviter de se trahir, Beck adopte à Londres et à Genève l'attitude évasive prévue pour ce cas. Les mêmes politiciens qui, à Paris, ont renoncé à tirer parti de sa déclaration du 7 mars, prétendent alors que c'est son évidente duplicité qui les a retenus d'agir ! 5 Ils tentent de l'acculer à une

Strasbourg sous le canon allemand »; chez A. François-Poncet, op. cit., p. 253: « Nous ne sommes pas disposés à laisser Strasbourg exposé au feu des canons allemands »; chez Pierre Rain, L'Europe de Versailles, Paris, 1945, p. 283: « Nous ne tolérerons pas que Strasbourg soit placé sous le feu des canons allemands »; chez L. Noël, op. cit., p. 130: « que les canons allemands fussent braqués sur Strasbourg »; chez Maurice Baumont, op. cit., Paris, 1951, p. 701: «Les canons allemands braqués sur Strasbourg.» Les termes varient, le sens est le même.

¹ Général Gamelin, Servir, Paris, Plon, 1946, t. II, p. 204.

² Outre les Mémoires déjà cités, voir Paul Reynaud, Au cœur de la mêlée, Paris, 1951, p. 168-191, qui s'efforce de réunir et d'analyser tous les témoignages sur la dérobade du gouvernement.

³ Winston-S. Churchill, L'Orage approche, tome I, D'une Guerre à l'autre, 1919-1939, p. 196 et suiv.

⁴ « Le réveil était rude, on réalisait de nouveau qu'on était mortel. C'était le pendant de l'alerte de Tanger en 1905, mais on avait perdu le ressort qui eût permis une vigoureuse réaction : la réponse ne fut que d'inconscience et, comme l'autruche, on se cacha la tête dans le sable pour ne pas voir la menace qui troublait la vie quotidienne. » André Siegfried, De la IIIe à la IVe République, Paris, Grasset, 1956, p. 63.

⁵ Pierre-Etienne Flandin, op. cit., p. 206: «Le Colonel Beck, dont la mauvaise foi éclatait, m'informa que si la France entrait en guerre avec l'Allemagne, la Pologne, fidèle à ses accords, mobiliserait, pour se battre avec nous. Mais, ajouta-t-il, dans le débat devant la Société des Nations, la Pologne n'a pas à

condamnation sévère, mais verbale, de l'action d'Hitler en Rhénanie 1. Le ministre polonais ne se laisse pas prendre au piège : il ne détournera pas vers l'Est l'orage qui gronde sur la République française.

Comme le formule à Londres Lord Lothian ², Hitler ne s'est réinstallé que dans son antichambre. Mais il pourra barrer sa porte. Il a remporté un succès décisif, à la fois sur les puissances occidentales et sur ses propres généraux ³. Son flair de carnassier l'a guidé plus sûrement que leurs calculs. Il devient le chef incontesté du Reich, un chef dont les rêves démesurés se transforment en plans d'opération.

Il reste au colonel Beck le triste plaisir de voir ses pronostics les plus amers se confirmer, et la satisfaction d'avoir ménagé la susceptibilité d'un Hitler qui va désormais parler en maître à l'Europe. La Troisième République est toujours son alliée 4. Mais peut-on compter sur elle, qui n'a pas su sauvegarder sa propre sécurité? Si la Pologne est menacée à son tour, ne la sacrifiera-t-elle pas, plutôt que de risquer une guerre?

intervenir dans la constatation du manquement de l'Allemagne au Traité de Locarno. La Pologne, en effet, ignore le Traité de Locarno qui, lorsqu'il a été conclu, l'a été contre ses intérêts. »

¹ Beck, Dernier Rapport, p. 116, n. 1.

² Cité par W.-S. Churchill, L'Orage approche, trad. franç., Paris, Plon, 1948, p. 200.

³ Les généraux von Blomberg et Ludwig Beck, chef de l'Etat-major, les attachés militaires à l'étranger étaient très pessimistes. Le général von Fritsch, commandant en chef de l'armée, n'approuvait le rétablissement de garnisons en Rhénanie que s'il pouvait se faire sans déclencher une guerre. En 1936, l'ancienne Reichswehr s'était désagrégée en noyaux d'encadrement et en groupes d'instruction, les unités aériennes et blindées n'existaient encore guère que sur le papier, à l'exception de quelques chars légers à deux mitrailleuses. Les troupes étaient incapables de résister à une attaque. Aussi leurs chefs avaient-ils reçu l'ordre secret de se replier immédiatement sur l'autre rive du Rhin en cas d'une action offensive de la France.

Le 28 mars, à la veille du plébiscite qui allait consacrer sa victoire, Hitler avoue à ses intimes que si les Français avaient su agir, ils lui auraient infligé sa plus grave défaite: il ne disposait pas d'une brigade pour parer à une menace de guerre. Ce qu'Hitler ignorait, c'est que le général Ludwig Beck avait songé dans ce cas à un putsch militaire... (Walter Görlitz et Herbert Quint, Adolf Hitler, vol. 2, p. 103 et suiv.)

Le 12 février 1938 encore, Hitler déclare au chancelier autrichien Schuschnigg que si la France était intervenue, il n'aurait pu que retirer ses troupes. (Kurt von Schuschnigg, Ein Requiem in Rot-Weiss-Rot, Zurich, 1946, p. 43.

⁴ Beck, *Dernier Rapport*, appendice No 14, p. 293. Extrait de son discours du 18 mars 1936 à la S. D. N.

En 1934 ou 35, Pilsudski, raconte-t-on, avait lancé cette boutade : « L'ogre Hitler s'est mis à table avec l'intention bien arrêtée d'avaler tous les pays européens. Puisqu'on n'a pas réussi à l'empêcher de festoyer, les Polonais doivent faire en sorte de figurer au dessert et non pas aux hors-d'œuvre, car il y a lieu de croire qu'il sera frappé d'apoplexie entre les hors-d'œuvre et le dessert. » ¹

La politique de Beck est claire désormais : user de tous les subterfuges possibles pour que son pays ne figure qu'au dessert de l'Ogre.

Paul-Louis PELET.

¹ Adam-Charles Rosé, La politique polonaise entre les deux guerres, Neuchâtel, La Baconnière (1945), p. 46.

Bibliographie sommaire

- Maurice Baumont, La Faillite de la Paix, 1918-1939 (Peuples et Civilisations, tome XX), 3e éd., 2 vol., Paris, 1951.
- Joseph Beck, Beiträge zur europäischen Politik, Reden, Erklärungen, Interviews, 1932-1939, Essen, 1939.
- Colonel Joseph Beck, Dernier Rapport, Politique polonaise (1926-1939), Neuchâtel, 1951.
- Georges Bonnet, Défense de la paix, Genève (1946).
 - Fin d'une Europe (Défense de la Paix, t. II), Genève (1948).
- Témoignage sur la période 1933-1939, Bruxelles, Commission internat. pour l'enseignement de l'histoire, 1957. (Multigr.)
- Max Braubach, Der Einmarsch deutscher Truppen in die entmilitarisierte Zone, 1936, Cologne, 1956.
- Richard Breyer, Das deutsche Reich und Polen, 1932-1937. Aussenpolitik und Volksgruppenfragen, Wuerzburg, 1955.
- G. Castellan, Le réarmement clandestin du Reich, 1930-1935, Paris, 1954.
- Winston-S. Churchill, L'Orage approche, Paris/Genève, 1948 (Mém. sur la deuxième Guerre mondiale, t. I).

- Documents polonais relatifs à l'histoire des origines de la guerre, première série. Berlin, 1940.
- Jean-Baptiste Duroselle, Histoire diplomatique de 1919 à nos jours, 2e éd., Paris, 1957.
- L'Esprit international, années 1933-1936.
- Pierre-Etienne Flandin, Politique française, 1919-1940, Paris, 1947.
- André François-Poncet, Souvenirs d'une ambassade à Berlin, septembre 1931-octobre 1938, Paris, 1946.
- Ax. von Freytag-Loringhoven, La politique étrangère de l'Allemagne, 1933-1941, Paris, 1942 (trad. L'édition allem., Berlin, 1939, a été complétée).
- Général (Maurice-Gustave) Gamelin, Servir, tome II, Paris, 1946.
- Z. J. Gasiorowski, The German-Polish non aggression pact of 1934, dans «Journal of Central European Affairs », XV (1955), p. 3-29.
- Hans-Bernd Gisevius, Bis zum bittern Ende, 2 vol., Zurich, 1946 (trad. fr. Jusqu'à la lie, Lausanne, 1947).
- Walter Görlitz und Herbert A. Quint, Adolf Hitler, Eine Biographie, Stuttgart, 1952 (trad. fr. Paris, 1953, 2 vol.).
- Benjamin Goriély, L'Union soviétique et la Pologne (dans « Les Frontières européennes de l'U. R. S. S. », Paris, 1957), p. 207-292.
- Walter Hofer, Der Nationalsozialismus, Dokumente 1933-1945, Frankfurt am Main, 1957.
- Jules Laroche, La Pologne de Pilsudski, souvenirs d'une ambassade, 1926-1935, Paris, 1953.
- Pierre Lazareff, Dernière édition, New York (s. d.).
- Otto Meissner, Staatssekretär unter Ebert, Hindenburg, Hitler. Der Schicksalsweg des deutschen Volkes von 1918-1945, wie ich ihn erlebte, Hamburg, 1950.
- Le Monde en mars 1939 (The World in March 1939). Etudes, ss. la dir. de A. Toynbee, trad., Paris, 1958.
- R. Nadolny, Mein Beitrag, Wiesbaden, 1955.
- Léon Noël, L'agression allemande contre la Pologne, Paris, 1946.
- J(oseph) Paul-Boncour, Entre deux guerres. Souvenirs de la Troisième République, 3 vol., Paris, 1945-46.
- Pièces relatives aux événements et aux négociations qui ont précédé l'ouverture des hostilités entre l'Allemagne, la Pologne, la Grande-Bretagne et la France, Paris, 1939.
- A(lexandra) Pilsudska, *Pilsudski*, A Biograph by his Wife Alexandra, New York, 1941.

- R. A. Parker, The first Capitulation. France and the Rhineland Crisis of 1936, dans « World Politics », avril 1956.
- La Pologne, son histoire, son organisation et sa vie, Lausanne-Paris, 1918, 998 p., in-4, cartes.
- Pologne, 1919-1939, Neuchâtel, 1945, 3 vol. publ. ss. la dir. de Jan Modzelewski.
- Le Procès des grands criminels de guerre devant le tribunal militaire international, Nuremberg, 41 v.
- Pierre Rain, L'Europe de Versailles, 1919-1939, Paris, 1945.
- Hermann Rauschning, Gespräche mit Hitler, Zurich, 1940 (trad. fr.: Hitler m'a dit, Paris, 1939).
 - Die Revolution des Nihilismus, Zurich/New York, 1938 (trad. fr.: La Révolution du Nihilisme, Paris, 1939, 9° éd.).
- Les Relations polono-allemandes et polono-soviétiques, 1933-1939. Recueil de documents officiels, Paris, 1940.
- Pierre Renouvin, Les Crises du XXe siècle (vol. II, de 1929 à 1945), Paris, 1958.
- Paul Reynaud, Au cœur de la mêlée, 1930-1945, Paris, 1951. (Ed. refondue de : La France a sauvé l'Europe.)
- Hans Roos, Polen und Europa, Studien zur polnischen Aussenpolitik, 1931-1939, Tuebingen, 1957.
 - Die « Präventivkriegspläne » Pilsudskis von 1933, dans « Vierteljahreshefte für Zeitgeschichte », 3, (1955), p. 344-63.
- Adam-Charles Rosé, La politique polonaise entre les deux guerres, Neuchâtel, 1945.
- Paul Schmidt, Statist auf diplomatischer Bühne, Bonn, 1949.
- Kurt von Schuschnigg, Ein Requiem in Rot-Weiss-Rot, Zurich, 1946.
- Hugh Seton-Watson, Eastern Europe between the Wars, 1918-1941, Cambridge, 1945.
- André Siegfried, De la IIIe à la IVe République, Paris, 1956.
- Casimir Smogorzewski, Abrégé d'une bibliographie relative aux relations germanopolonaises, Paris, 1933.
- H. A. Spanaus, Die deutsch-polnischen Beziehungen von 1933 bis zum Ausbruch des zweiten Weltkrieges, Erlangen, 1950. (Thèse).
- Survey of international affairs, années 1933, 1936.
- Comte Jean Szembek, Journal, 1933-1939, trad., Paris, 1952.
- Templewood (1st Viscount) Sir Samuel (John Gurney) Hoare, Neuf années de crise (Nine Troubled Years), trad., Paris, 1957.
- E. von Weizsäcker, Erinnerungen, München, Leipzig, Freiburg in Br., 1950.
- Jean Zay, Souvenirs et solitude, Paris, 1948.